

PROGRAMME DE FORMATION HABILITATION ELECTRIQUE BS

INTITULÉ :

Acquérir les compétences théoriques et pratiques nécessaires pour permettre au personnel de mettre en application les prescriptions de sécurité de la publication NF C18-510. La formation à l'habilitation électrique BS permet de connaître le risque électrique et savoir mettre en œuvre les procédures de travail en sécurité conformément à la norme NF C18-510 version 2012. Préparation initiale à l'habilitation électrique BS pour le personnel non-électricien qui doit effectuer des interventions de remplacement et de raccordement sur des installations électriques ou travaux d'ordre électrique.

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES :

À l'issue de la formation, les participants seront capables :

- D'appliquer les prescriptions de sécurité des publications NF C18-510
- D'adapter ces prescriptions dans leurs domaines et situations propres à leurs établissements.
- Utiliser un VAT.
- Respecter les règles générales de sécurité.
- D'utiliser les équipements de protection individuelle (EPI) appropriés.
- Rendre compte des anomalies relevées.

CONTENU

THEORIE :

- Grandeurs électriques (courant, tension, résistance, puissance, alternatif et continu, etc.).
- Effets du courant électrique sur le corps humain (mécanismes d'électrisation, d'électrocution et de brûlures, etc.).
- Noms et limites des différents domaines de tension.
- Zones d'environnement et leurs limites.
- Principe de l'habilitation électrique.
- Définition des symboles d'habilitation.
- Prescriptions associées aux zones de travail.
- Equipements de protection collective et leur fonction (barrière, écran, banderole, etc.).
- Risques liés à l'utilisation et à la manipulation des matériels et outillages utilisés dans l'environnement.
- Conduite à tenir en cas d'accident corporel, en cas d'incendie dans un environnement électrique.
- Limites de l'habilitation électrique BS (Autorisations, interdits, etc.).
- Fonctions des matériels électriques des domaines BT et TBT.
- Moyens de protection individuelle et limites d'utilisation.
- Séquences de mise en sécurité d'un circuit :
- *Mise hors tension pour son propre compte (pré-identification, séparation, condamnation),*
- *Vérification d'Absence de Tension (VAT),*
- *Remise sous tension.*
- Mesures de prévention à observer lors d'une intervention (délimitation, signalisation la zone d'intervention).
- Préparation, organisation et mise en œuvre des règles de sécurité lors d'une intervention de :
- *Remplacement de fusible, de lampe ou d'accessoire,*
- *Raccordement hors tension.*
- Analyse des risques.

PRATIQUE :

- Mise en situation réelle de travail dans l'établissement du stagiaire.
- Utilisation du VAT.
- Port des EPI.
- Respect des règles générales de sécurité.
- Rendre compte au supérieur hiérarchique en cas de problème
-

SUIVI – ÉVALUATIONS :

- Suivi et sanction de la formation : feuille de présence, attestation individuelle de fin de formation et attestation de compétence en cas de réussite aux examens.
- Appréciation de l'acquisition des compétences et de l'atteinte des objectifs par l'organisme de formation : Contrôle des connaissances et savoir-faire (Examens théoriques et pratiques).
Un avis nominatif et individuel comprenant un titre d'habilitation électrique BS pré-rédigé sera adressé à l'employeur
- Contrôle des connaissances et savoir-faire de chaque stagiaire.
- Mesure de la qualité globale de la formation, de l'atteinte des objectifs et de l'impact sur la pratique professionnelle par le stagiaire : enquête de satisfaction à chaud puis à froid.

METHODES PÉDAGOGIQUES :

Tour de table de positionnement préalable afin de permettre au formateur de vérifier l'adéquation du parcours de chaque stagiaire et d'adapter son déroulé pédagogique.

Le formateur suit un plan précis pour aborder progressivement tous les points du programme.

Partie théorique : Alternance d'apport théorique par le formateur à l'aide d'un exposé par vidéoprojecteur et d'exercices en groupe (étude de cas vidéo, schémas, etc.), d'échange d'expériences, de démonstration et d'explications sur paperboard. Vérifications des acquis tout au long de la formation à l'aide de quizz.

→ Un livret de formation en couleur est remis à chaque stagiaire en fin de formation.

Partie pratique : Mise en situation en groupe sous la direction du formateur suivi en écoute pédagogique des indications et corrections du formateur. Les exercices augmentent progressivement en difficultés et sont adaptés à l'évolution de chaque stagiaire.

ENCADREMENT – FORMATEURS :

Profil type (CV détaillés sur simple demande) : Une solide expérience professionnelle dans le domaine enseigné, de l'encadrement de groupe et de la formation professionnelle.

→ Titulaires des diplômes/titres/certificat requis (CACES® permis de conduire, etc.)

Au-delà de l'expérience et des compétences requises, nos formateurs sont régulièrement formés, audités et évalués par le responsable pédagogique d'AVS CONTRÔLE et/ou par des organismes extérieurs.

PUBLIC VISÉ :

Tout salarié en entreprise effectuant des interventions de remplacement et de raccordement sur des ouvrages électriques (menuisier, peintre, métallier, gardien d'immeuble, chauffagiste, agents de maintenance, plaquiste...) et à qui l'employeur doit délivrer une habilitation de type BS. Intervention élémentaire sur des circuits terminaux (maxi 400 V et 32 A courant alternatif) comme remplacement et raccordement de chauffe-eau, convecteurs, fusible BT, socle de prise de courant, interrupteur etc.

PRÉ REQUIS

Être âgé de 18 ans minimum.

Ne pas avoir de restrictions ou de contre-indications médicales.

Maîtriser le français (oral et écrit).

Maîtriser des 4 opérations mathématiques de bases

Expérience professionnelle requise : NON

DURÉE ⁽¹⁾, TARIF ⁽²⁾, DATES, LIEU, HORAIRES :

Cf. convention ou contrat de formation joint

MODALITÉ ET DÉLAI D'ACCÈS :

Inscription préalable au minimum 48h⁽³⁾ avant le début du stage par retour de convention ou contrat signé.

Accessibilité aux personnes en situation de handicap : nous consulter ⁽⁴⁾

MODALITÉ D'ORGANISATION :

Formation en groupe de 2 à 8 personnes En présentiel, parcours individualisé selon niveau, expérience et catégories visées par le stagiaire (cf. convention ou contrat de formation joint)

MOYENS TECHNIQUES ET PÉDAGOGIQUES :

- Livret stagiaire individuel
- 1 salle de formation équipée
- Vidéoprojecteur, PC, paperboard
- 1 aire d'exercice pratique conforme
- Mise à disposition de matériels
- Systèmes de protections individuelles.

SUITE DE PARCOURS :

- *Autre niveaux d'habilitation, AIPR, SST....*

DÉBOUCHES :

- *Industrie, métier du BTP*

RÉFÉRENCES :

Recommandation : CNAMTS, INRS

Code du travail : Article R4544-9, Article R. 4544-10

Norme française : NFC 18-510, NFC 18-505, NFC 18-550

⁽¹⁾ Durée de 2 jours.

⁽²⁾ Tarif selon durée et catégories choisies disponibles sur simple demande

⁽³⁾ Sous réserve de places disponibles

⁽⁴⁾ Nous nous tenons à disposition des personnes en situation de handicap pour étudier les possibilités de mise en œuvre de la formation au regard de leur(s) restriction(s) et, le cas échéant, les orienter vers les structures adéquates.